

DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2012



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Pierre Arnaud, premier adjoint, Nadine Bernard ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ; Roland Fontana ; Jean-Laurent Macabet ; Aurélie Monteil ; Guillaume Portugues ; Majo Raffin, quatrième adjointe ; Olivier Sac.

Étaient excusés : Philippe de Moustier, troisième adjoint ; Armelle Dénéreaz ; Caroline Lefèvre.

Étaient absents : Valéry Barbato ; Jean Marie Dusuzeau.

Sandrine Blanc est nommée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 41

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Aurélie Monteil donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 25 octobre 2012. *Unanimité.*

II. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE COMMUNE

Le maire rappelle la délibération prise lors du précédent conseil municipal afin de créditer l'opération « Maison Pythoud » des sommes nécessaires au paiement des frais notariés. Suite à une erreur de compte, il convient de la modifier. Il précise par ailleurs qu'il manque des crédits au chapitre 16. Il convient donc d'effectuer les virements de crédits suivants :

Compte dépense :

Chapitre	Compte	Opération	Libellé	Montant
16	1641	ONA	Emprunts	1 270,00 €
23	2313	152	Maison Pythoud	620,00 €
23	2315	127	Éclairage public	- 1 890,00 €

Unanimité.

III. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU CLUB D'ECHECS

Le Club d'échecs sollicite une subvention exceptionnelle de 900 € pour payer un grand maître donnant des cours aux adhérents afin de les perfectionner et d'améliorer leur niveau. Le maire rappelle que cette association n'a jamais demandé de subvention à la mairie depuis 5 ans et n'en a donc jamais eu.

Après discussions en réunion d'adjoints et lors de cette séance le maire demande de trancher entre trois propositions : le conseil leur accorde les 900 € demandés ; le conseil leur accorde 800 € et leur propose de faire participer les adhérents de l'association ; le conseil leur accorde 200 €, comme pour les autres associations.

Le conseil vote à 7 voix pour les 900 € ; 2 pour les 800 € et 1 pour les 200 €.

Un courrier va leur être fait leur précisant qu'il s'agit d'une subvention exceptionnelle et qu'il sera nécessaire à l'avenir de faire participer les adhérents et de prévoir des ressources propres à l'association.

IV. MOTION SUR L'EXPLOITATION DES GAZ DE SCHISTE

Le maire rappelle que chaque membre du conseil municipal a été destinataire, lors du dernier conseil municipal, de la proposition de motion « refus des demandes de permis de recherches d'hydrocarbures non conventionnels en Vaucluse et révision du code minier » prise par le Conseil général de Vaucluse, le 21 septembre 2012. Il ajoute que le conseil communautaire de la Copavo ainsi que quelques communes de la Copavo ont adopté cette motion. Il demande donc au conseil municipal de se prononcer. *9 pour, 1 abstention.*

V. QUESTIONS DIVERSES

1. Informations urbanisme

a. Permis de construire

La SCEA Domaine des Fouquettes a déposé le 09/11/2012 un PC pour la construction d'un hangar agricole, Quartier St Laurent, Les Mourdonnes, zone A. En cours d'instruction.

Germain Berthet-Rayne a déposé le 15/11/2012 un PC pour la construction d'une maison individuelle, Quartier Pierre Prat, zone UCa. En cours d'instruction.

b. Déclaration préalable

AB Pose a déposé le 02/10/2012 une DP pour le changement des enseignes de la Poste, rue des Espérants, zone Ua. Accord tacite le 03/11/2012.

Thierry Banache a déposé le 16/11/2012 une DP pour une division parcellaire, Le Pigeonnier, RD 94, zone Ua. En cours d'instruction.

Pierre Barbieri a déposé le 22/11/2012 une DP pour la création d'une terrasse de toit, rue des Garcins, zone Ua. En cours d'instruction.

c. Levée du droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil qu'il a levé le droit de préemption urbain sur la parcelle D 825, sise rue des Espérants, appartenant à Nicole Buisson et vendu à M. et Mme Antoine Jeury.

2. Communiqué des maires de la Copavo en soutien au maire de Sablet

Le maire de Sablet a déposé sa démission après avoir été menacé à plusieurs reprises (tentative d'incendie à son domicile, menaces verbales envers lui et sa famille) à cause d'un projet de création de lotissement, rendu possible par la révision du PLU de Sablet en 2011. Les maires de la Copavo se sont réunis pour publier un communiqué dans la presse en soutien à Monsieur Claude Raynaud, maire de Sablet. Le maire en donne lecture et précise que le Préfet de Vaucluse n'a toujours pas accepté cette démission.

3. Remise en état de l'alarme de la Maison Garcia

Suite aux nombreux dysfonctionnements constatés sur le système d'alarme anti-intrusion de la Maison Garcia, ATI est venu plusieurs fois, facturant leur déplacement chaque fois, et l'alarme ne fonctionne toujours pas. Le problème vient du système central qu'il faudrait réinitialiser, mais l'installateur n'a plus le code nécessaire et il ne peut pas le récupérer. ATI a donc établi un devis pour remplacer le central, qui s'élève à 756,47 € TTC en souscrivant un contrat de maintenance à 28 € par mois. *Unanimité.*

4. Numérisation des registres d'État civil

Le maire explique qu'il y a quelques mois déjà, l'entreprise ARG Solutions, basée sur Cavaillon nous avait sollicité et établi un devis pour la numérisation des registres d'État civil et la mise en place d'un logiciel permettant d'avoir au format informatique l'ensemble des actes d'État civil. Cela évite de photocopier et

fragiliser davantage les registres. Le logiciel permet également l'insertion des mentions en marge et la maintenance du système. Cette entreprise nous propose 3 devis de 1 196 € TTC chacun pour la numérisation totale de nos registres, de 1823 à nos jours, avec la possibilité de les étaler sur trois exercices budgétaires, à savoir 2013, 2014 et 2015. Le coût de la maintenance et mise à jour est de 358,80 € par an. *9 pour, 1 abstention.*

5. Avenant au marché de réfection du Chemin des Pigières

Jean-Laurent Macabet fait part au conseil du problème évoqué par Stéfan Lech dans le cadre de la réfection de ce chemin. En effet, en ajoutant du goudron, l'eau du chemin coule directement chez lui et l'eau de chez lui ne peut plus du tout s'évacuer. Aussi, Jean-Laurent Macabet a contacté l'entreprise Missolin, en charge des travaux, pour qu'un constat soit fait sur place. L'entreprise préconise de décaisser cette partie avant de goudronner et présente un devis de 1 040,52 € TTC. *Unanimité.*

6. Nouvel employé des services techniques

Rémi Lavaud, remplaçant de Joël Bouchet, prendra ses fonctions le lundi 26 novembre. Il sera une semaine avec Joël Bouchet pour qu'il lui explique un maximum de choses. Un contrat d'un an lui a été fait, avec des horaires modulables, 40 heures hebdomadaires l'été et 28 heures hebdomadaires l'hiver.

7. Agenda

- Vendredi 23 novembre : Contes en Voconces, Maison Garcia
- Samedi 24 novembre : loto de l'Amicale laïque, Maison Garcia
- Dimanche 2 décembre : loto Club des Aînés, Maison Garcia
- Samedi 8 décembre : Festival après les vendanges « Wally », Maison Garcia
- Dimanche 9 décembre : marché de Noël de la Ramade, salle Pierre Bertrand
- Jeudi 20 décembre : fête de l'école et remise des colis aux Aînés, Maison Garcia
- Vendredi 4 janvier à 18 h 30 : vœux du maire, Maison Garcia

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.